



Contexte général

La France a été frappée ces dernières années très durement par des actes terroristes. L'ampleur de ces attentats a nécessité l'adaptation du dispositif de prise en charge médico-légale, médicale et médico-psychologique au nombre de victimes concernées par ces actes terroristes.

Ainsi une démarche interministérielle a été lancée en vue de permettre l'émergence d'une organisation optimisée pour garantir le dénombrement, l'identification et l'accompagnement des victimes, de leur famille et de leurs proches.

Le dénombrement des victimes est identifié comme le début du processus global de leur prise en charge par les services publics. Le dispositif SINUS répond à cet objectif de dénombrement. Il fiabilise la remontée, le traitement des informations aidant à l'identification des personnes et le suivi de santé des victimes.

Ce dénombrement concerne les victimes d'attentats ou d'événement engendrant de nombreuses victimes. Il se fait selon 3 modalités :

- dénombrement de terrain dit « rapide », il est réalisé par radio dans les plus brefs délais par le COS, il se fait sous la forme d'un bilan numérique différenciant les catégories de victimes (DCD, UA, UR, IMP) ;
- dénombrement interfacé dit « cible », il est réalisé sous la forme d'une liste de victimes par l'intermédiaire de SINUS et enrichit au fur et à mesure des saisies successives ;
- dénombrement complémentaire, il est facultatif et réalisé principalement par les forces de sécurité intérieure et les services enquêteurs pour faciliter l'identification des victimes et l'information des familles en recherche de leurs proches.

Dans le cadre de ce dénombrement, le SDIS est le principal acteur en charge du déploiement de l'outil SINUS sur le terrain. Le champ d'application et l'organisation opérationnelle sont définies dans la fiche Lot opérationnel *système d'information numérique standardisé* (LSINUS).

Droit d'accès

En fonction des droits accordés aux utilisateurs (4 niveaux), il est possible d'accéder à différentes fonctionnalités :

Niveau 1 : **opérateur SINUS** (premier intervenant)

Il est destiné aux acteurs de terrain qui vont effectuer la saisie des fiches victimes soit par l'intermédiaire de l'application ARC-SINUS soit directement sur le portail SINUS.

Niveau 2 : **coordinateur de terrain** (officier rens. terrain au VPC)

Il est destiné aux acteurs qui vont assurer la coordination de plusieurs premiers intervenants. Il est mis en œuvre au niveau du PC-SAP ou du COS lorsque plusieurs PC ARC-SINUS sont déployés. Il permet de créer des fiches, identifier les saisies faites par les PC ARC-SINUS et consulter le bilan victimaire.

Niveau 3 : **CODIS** (chef de salle et officier codis)

Il est destiné au centre opérationnel qui assure la gestion de l'événement. Il permet la création de l'événement, l'affectation des fiches victimes sur l'événement concerné et la consultation du bilan victimaire.

Niveau 4 : **COD** (stratégique)

Il est destiné aux personnes devant accéder aux données de l'événement notamment au sein du centre opérationnel départemental. Il permet de consulter le bilan victimaire.

Documents supports

- Fiche N°1 : procédure de mise en œuvre d'ArcSinus sur le terrain : opérateur SINUS.
- Fiche N°2 : procédure de mise en œuvre d'ArcSinus au sein d'un PC : coordinateur de terrain.
- Fiche N°3 : procédure de mise en œuvre du portail SINUS : CODIS.
- Fiche N°4 : procédure d'utilisation du portail SINUS : COD.
- Fiche Lot opérationnel *Système d'information numérique standardisé* (LSINUS).

Organisation Fonctionnelle

Encadrement de l'équipe

Le référent départemental apporte conseils au DDSIS. Il est garant de la mise en œuvre opérationnelle et du suivi du matériel.

Formation

Opérateur SINUS :

tous les sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels affectés dans un CIS doté d'un VPC.

Coordinateur de terrain :

les officiers renseignements terrain.

Formation initiale :

une formation est délivrée au sein de chaque CIS par des référents identifiés. Elle doit permettre à l'opérateur de mettre en œuvre le matériel dans les différentes situations auxquelles il peut être confronté.

Maintien des acquis :

il est englobé par les séquences de formation réalisées au sein du CIS pour la mise en œuvre du VPC ainsi qu'au cours des entraînements et exercices départementaux.

Pour la chaîne de commandement :

Une information est réalisée dans le cadre des FMPA TOP annuelle. La mise en œuvre se fait au cours des entraînements et exercices départementaux.

Mots clés	SINUS, ARC-SINUS, dénombrement, NOVI
Fiches en lien	
Sources	



Fiche N°1 : procédure de mise en œuvre d'ARC-SINUS sur le terrain : opérateur SINUS

1. Mise en marche du PC Portable SINUS

2. Recherche de réseau pour les télétransmissions

Cliquer sur l'icône du réseau de la barre d'outil du bas à droite.

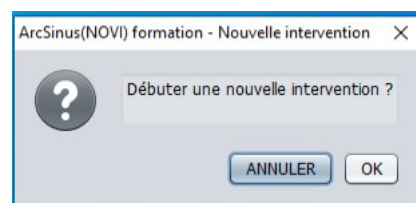
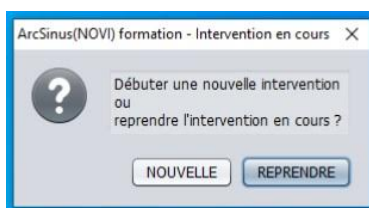
Choisir un des réseau WIFI disponible. Si vous devez vous écarter du VPCC à plus de 20 mètres, utiliser de préférence le smartphone du VPCC en le branchant sur une des prises USB de l'ordinateur portable Sinus à l'aide du raccord que vous trouverez dans la sacoche de l'ordinateur.

Ainsi, il sera automatiquement reconnu.



3. Ouverture d'ArcSinus

Choisir l'application adaptée :



4. Remplir le nom de Site

Règle à suivre :

Commencer par 01, puis - (tiret du 6), puis lieu de l'intervention, puis -, puis type de sinistre.

Si sinistre entraînant le déploiement de plusieurs Sinus, compléter par l'affectation du PC Sinus.

Exemple : 01-pont d ain-crise sanitaire-pma



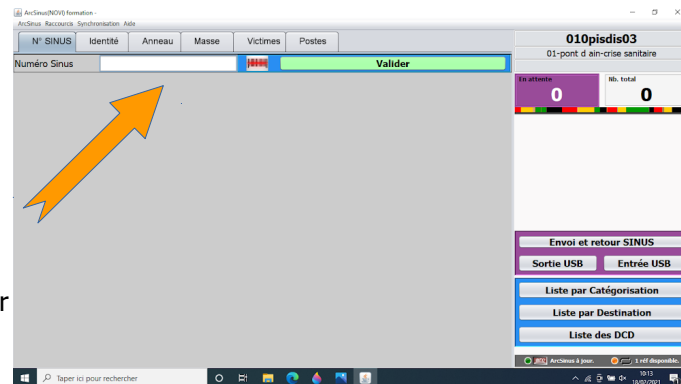
5. Numéro Sinus

Utiliser la douchette pour scanner le numéro SINUS après avoir sélectionné l'onglet N° SINUS.

Si panne de douchette, entrer manuellement le numéro SINUS. Pour cela, tapez FR010TR suivi des 6 derniers chiffres de l'étiquette SINUS écrit en caractères gras.

En cas de panne de la douchette en cours d'utilisation, s'assurer que la touche majuscule n'est pas activée.

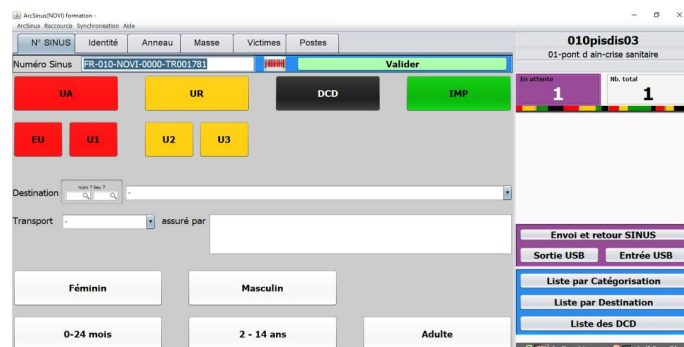
Sinon, essayer de relancer l'application Arcsinus, choisir la touche reprendre et taper le même nom de site.



6. Compléter et renseigner les victimes

Préciser le type de victime, son sexe, sa tranche d'âge et sa destination.

Vous pouvez aussi cliquer sur l'onglet « Identité » pour renseigner plus précisément les victimes.



7. Transfert des données

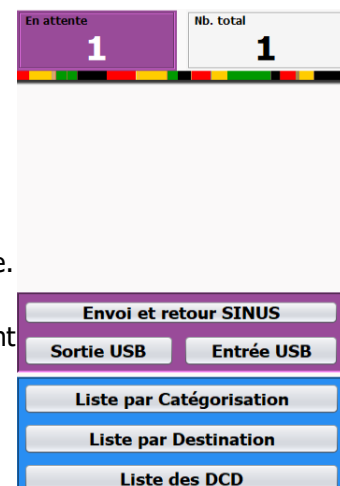
Quand il y a des fiches victime en attente de transfert, elles s'affichent dans la case violette :

En attente

Il faudra faire un Envoi et Retour SINUS. Le mot de passe demandé est à scanner sur l'ordinateur ou à taper si la douchette ne fonctionne pas.

Une fois le transfert terminé, cliquer sur **Terminé** pour revenir à la page de saisie.

Si il n'y a pas de réseau disponible, utiliser la clé USB accrochée à la sacoche en sélectionnant sortie USB dans l'encadré violet. Emmener la clé USB jusqu'au VPCC pour réaliser la transmission.



8. Nouvelle saisie

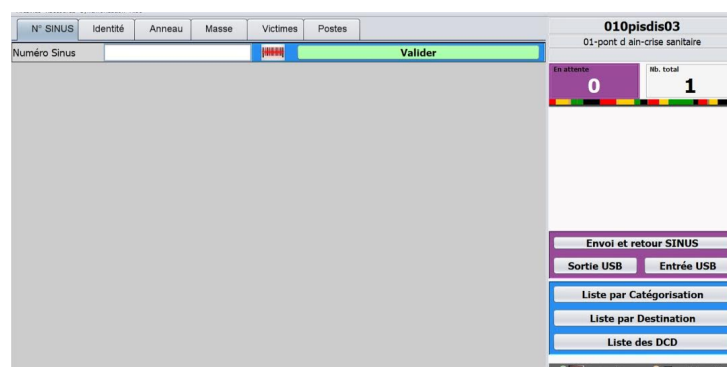
Sélectionner de nouveau N° SINUS pour pouvoir scanner ou rentrer un nouveau Numéro Sinus pour une nouvelle victime.

Pensez à renouveler fréquemment le transfert de données avec les touches :

Envoi et retour SINUS

ou

Sortie USB



Mots clés	SINUS, ARC-SINUS, dénombrement, NOVI
Fiches en lien	
Sources	



Version 1

Rédigé le 17/07/21 par
J. TARASCHINI, M. BULLIFFON,
V. GARDONI et L. HUA

Validé le 31/08/21 par
F. RAFFAITIN et J.M. SELLIER

Organisation et mise en œuvre de l'outil unique de dénombrement et de suivi des victimes : SINUS

2

2.02

Fiche N°2 : procédure de mise en œuvre d'ARC-SINUS au sein d'un PC :
coordinateur de terrain

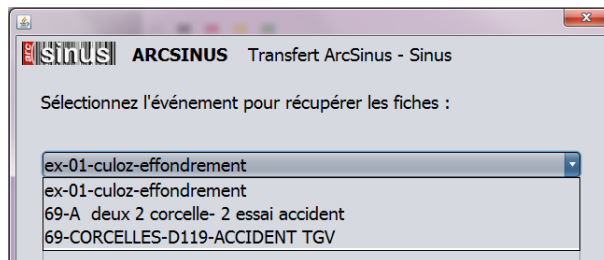
- Lancer l'application ARCSINUS depuis l'ordinateur fixe du VPC.
 - Renseigner le champ **Site** conformément à la doctrine sinus (01-nom de ville-nature de l'événement).
- Le Poste émetteur peut rester le numéro de matricule de l'agent connecté.

- Lorsque l'application est ouverte, cliquer sur l'onglet **Postes** (en haut au milieu de l'écran).

- Cliquer sur **Téléchargement Fiches Événement** (en bas à droite de l'écran).

- Lorsque la fenêtre est ouverte, compléter le login **010CTSDISCOTR** et le mot de passe **RNoj01/+**

- Sélectionner l'événement pour récupérer les fiches correspondantes.



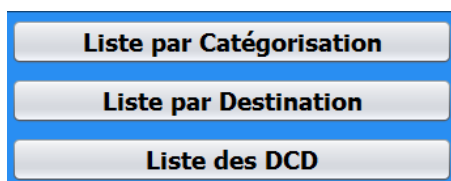
Les fiches de l'événement vont être récupérées et seront visible depuis l'onglet **Postes** qui indiquera les différents postes créateur (*PC ARCSINUS*) de fiches victimes.

Le compteur de victime est mis à jour.



A chaque création de fiche et ajout par le CODIS dans l'événement concerné, il est nécessaire de procéder à la mise à jour pour récupérer ces nouvelles fiches et actualiser le compteur en cliquant sur **Téléchargement Fiches Evénement**.

Il est possible d'imprimer ou récupérer un fichier (*format PDF*) concernant la liste des victimes par catégorisation, destination ou liste des DCD.



Cette procédure permet de visionner l'intégralité des fiches victimes créées lors d'un événement. Elle permet de visualiser le compteur de victimes et d'obtenir le détail de chaque victime en cliquant dans la fiche correspondante.

Mots clés	SINUS, ARC-SINUS, dénombrement, NOVI
Fiches en lien	
Sources	



Version 1

Rédigé le 17/07/21 par
J. TARASCHINI, M. BULLIFFON,
V. GARDONI et L. HUA

Validé le 31/08/21 par
F. RAFFAITIN et J.M. SELLIER

Organisation et mise en œuvre de l'outil unique de dénombrement et de suivi des victimes : SINUS

2

2.02

Fiche N°3 : procédure de mise en œuvre du portail SINUS :
CODIS

- 1 -
Se connecter
au site

<https://sinus.novi.interieur.gouv.fr>



Accès au portail de formation : <https://formation.sinus.novi.interieur.gouv.fr>
Même mot de passe et même démarche.

**Bienvenue sur le site du Système d'Information NUMérique Standardisé.
Accès sécurisé et tracé, réservé uniquement aux personnes autorisées.**

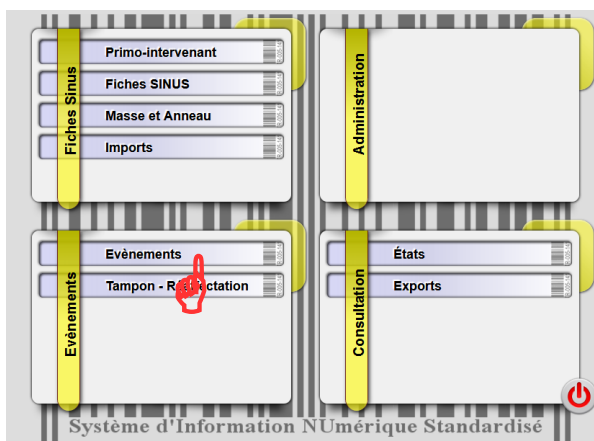
Agrément CNIL n° 1363480 du 22/07/2009.

Login : 010OPSDISCODIS

Mot de passe : KPt23*)

Valider

- 2 -
Créer
l'événement



SINUS 010OPSDISCODIS **ÉVÈNEMENTS - RECHERCHE**

NOVI - FORMATION

Nouveau Nouv. Recherche

Code EVT : Date :

Nom :

Aires d'influence : Aires d'influence existantes

- 3- France
- 2- ZD Est
- 2- ZD Sud-Est
- 1- Auvergne Rhone Alpes
- 1- Bourgogne Franche Comte

Critères supplémentaires : +

Nouveau Nouv. Recherche **NOVI - FORM**

Code EVT : Date* :

Nom* : 01 – COMMUNE – ACCIDENT DE ...

Type* : Etat* :

Site : (200 car. max)

Ne pas compléter

Regroupement : Créer un nouveau code : ou choisir un code de regroupement existant dans la liste :

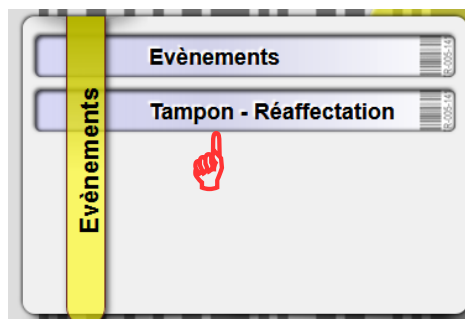
Valider

- 3 -
Informer

Le COS que l'évènement SINUS est ouvert
Le COZ en alimentant l'évènement SYNERGI

- 4 -
Affecter les
fiches à
l'évènement

Dès qu'elles ont été transmises par le terrain



Critères de recherche

Site : Date de création de la fiche : / / heure : / Nom de l'intervenant :

+ Recherche par aire ou par évènement :

Rechercher

Résultats de la recherche : 41 élément(s) trouvé(s)

Code Sinus	Date	Evènement	Auteur	Site	Affecter (tous : ☐)
FR690NOV0000TR000251	27 août 2018 08:22:01	evenement tampon	690PISDIS09	inventaire27-08-18	☒
FR000NOV0000HP006170	26 août 2018 00:00:04	evenement tampon	7500PSVICWS	017 - test ARS CRO	☐
FR000NOV0000HP006169	26 août 2018 00:00:03	evenement tampon	7500PSVICWS	017 - test ARS CRO	☐
FR000NOV0000HP006168	26 août 2018 00:00:02	evenement tampon	7500PSVICWS	017 - test ARS CRO	☐
FR690NOV00000TR000026	26 août 2018 20:16:18	evenement tampon	690PISDIS09	69_rhambottallera_mairie	☐

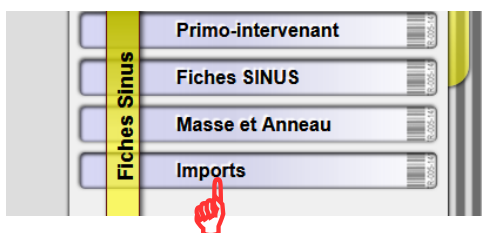
evenement tampon	690PISDIS05	69-saintpriet-caserne
evenement tampon	690PISDIS05	69-saintpriet-caserne
evenement tampon	690PISDIS05	69-saintpriet-caserne
evenement tampon	690PISDIS05	69-saintpriet-caserne
evenement tampon	690PISDIS05	69-saintpriet-caserne

Evènement cible : 07-PRIVAS-SDIS-AVP

✓ Valider

Si pas de réseau
sur le terrain

Les fiches pourront être
envoyées par mail au CODIS



Mots clés	SINUS, ARC-SINUS, dénombrement, NOVI
Fiches en lien	
Sources	



Version 1

Rédigé le 17/07/21 par
J. TARASCHINI, M. BULLIFFON,
V. GARDONI et L. HUA

Validé le 31/08/21 par
F. RAFFAITIN et J.M. SELLIER

Organisation et mise en œuvre de l'outil unique de dénombrement et de suivi des victimes : SINUS

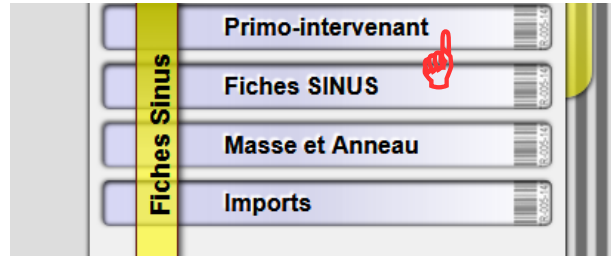
2

2.02

Si aucune possibilité
de transmettre les fiches
du terrain



Les fiches pourront être
créées manuellement au CODIS

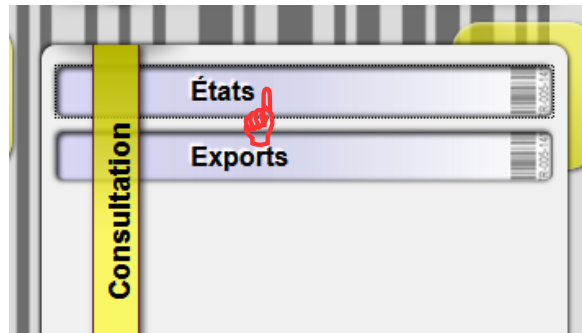


- 5 -
Renouveler
l'opération

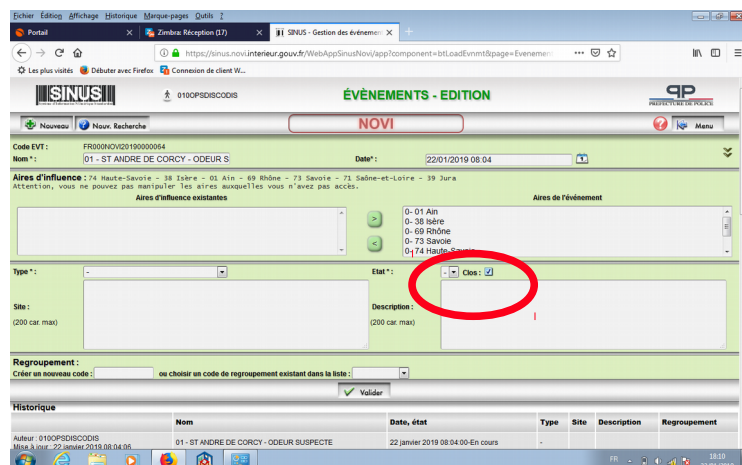
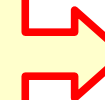


À chaque nouvelle donnée transmise

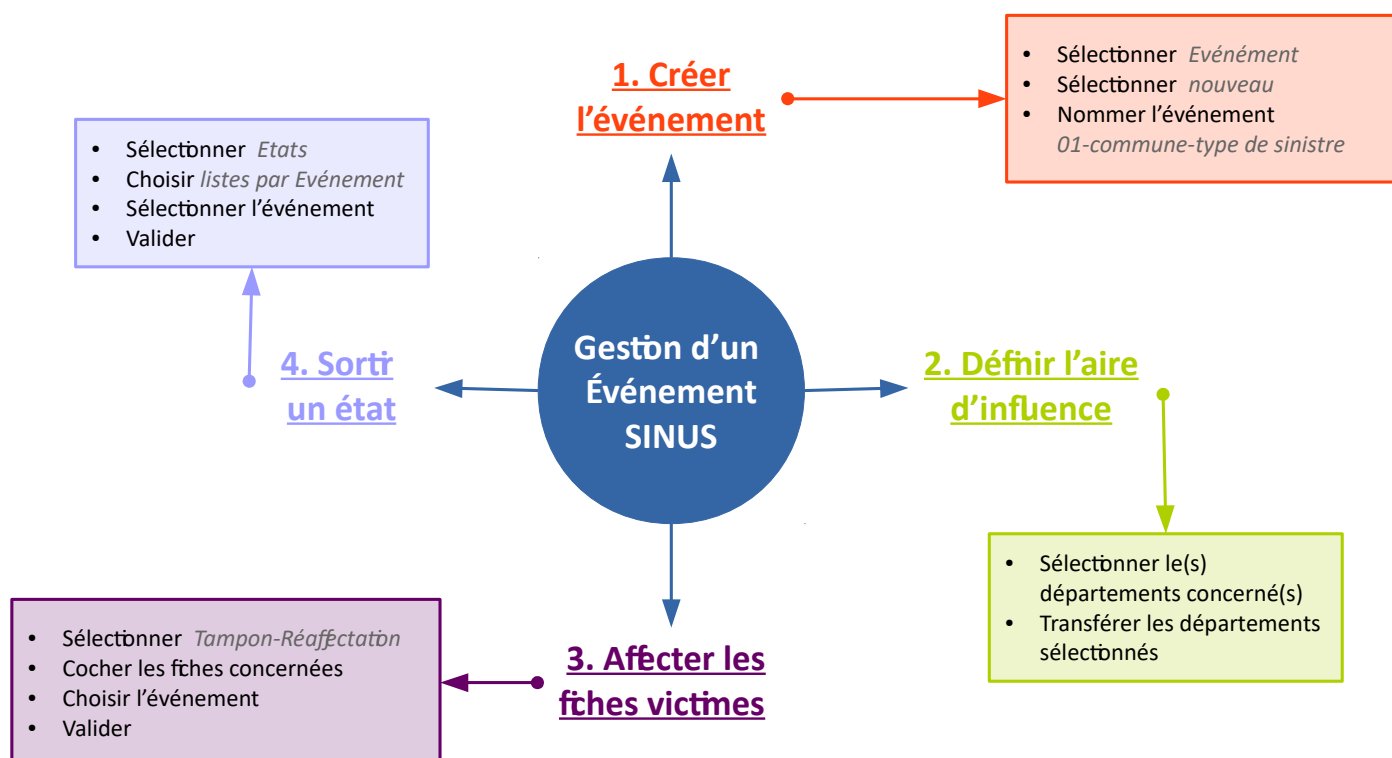
- 6 -
Visualiser
les données



- 7 -
Cloture



C'est le centre qui l'a ouvert qui le clôture. Le seul cas où il pourrait rester ouvert plusieurs jours c'est lors d'attentat. C'est le seul cas où il faudrait prendre contact avec le procureur pour valider la fermeture de l'événement.



Mots clés	SINUS, ARC-SINUS, dénombrement, NOVI
Fiches en lien	
Sources	



Organisation et mise en œuvre de l'outil unique de dénombrement et de suivi des victimes : SINUS

2

2.02

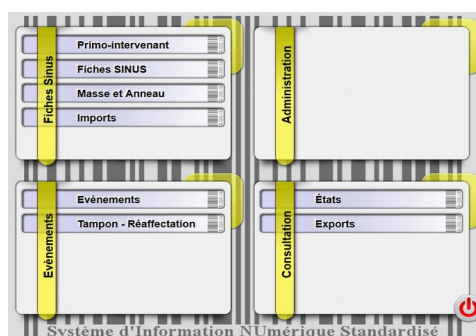
Fiche N°4 : procédure d'utilisation du portail SINUS : COD

Fiches Sinus : utilisée pour la création et la gestion des fiches victimes

Évènement : utilisé pour la création de l'évènement et l'affectation des fiches

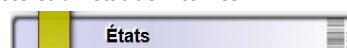
Administration : sans objet

Consultation : utilisé pour visualiser la liste des victimes et exporter des données



- Listes des victimes et États

L'affectation des fiches victimes à un événement permet de générer une liste et un état de victimes. Sélectionner l'onglet *État* dans le menu *Consultation*.



Il est possible d'obtenir une liste des victimes pour l'évènement (pré-hospitalière ou hospitalière) et par regroupement d'évènement.

Nota : sur la majorité des interventions les listes pré-hospitalières et hospitalières seront identiques. La liste par événement sera privilégiée, car elle permet d'obtenir plusieurs classements différents.

Sélectionner la liste choisie puis sélectionner l'évènement concerné et valider.

01-essai-modification

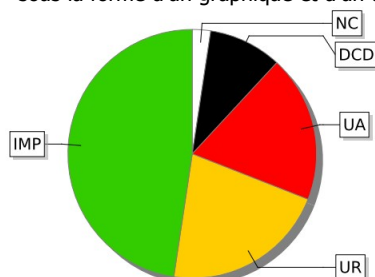
✓ Valider

Récupérer la liste sous la forme d'un fichier PDF.

[Récupérer l'état ou la liste en PDF.](#)

Cette liste est horodatée.

Les données concernant les victimes peuvent être présentées sous la forme d'un état. Cet état représente la répartition des victimes sous la forme d'un graphique et d'un tableau.



Catégorisation	Nombre
NC	1
DCD	4
UA	8
UR	9
IMP	20
TOTAL	42

- Exporter des données

Il est possible d'exporter les données liées à un événement pour les conserver ou les exploiter.

Sélectionner l'onglet *Exports* dans le menu *Consultation*

Les données exportées sont en format XML



EXPORTS

- [Export XML par Évènement](#)
- [Export préhospitalier XML par Évènement](#)
- [Export hospitalier XML par Évènement](#)
- [Export hospitalier XML par regroupement d'Évènement](#)

LISTES

PREHOSPITALIERES - par EVENEMENT

[Liste - par Catégorisation](#)

[Liste - par Destination](#)

- par EVENEMENT

[Liste globale](#)

[Liste Préhospitalière et Hospitalière](#)

[Liste - par Catégorisation](#)

[Liste - par Destination](#)

[Liste - par Nationalité](#)

[Tableau des DCD](#)

- par REGROUPEMENT D'EVENEMENTS

[Liste globale](#)

[Liste - par Catégorisation](#)

[Liste - par Destination](#)

[Liste - par Nationalité](#)

[Tableau des DCD](#)

ETATS

- par EVENEMENT

[Etat - par Catégorisation](#)

[Etat - par Nationalité](#)

[Etat - par Destination](#)

- par REGROUPEMENT D'EVENEMENTS

[Etat - par Catégorisation](#)

[Etat - par Nationalité](#)

[Etat - par Destination](#)